

AMENAGEMENT D'UN CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE DANS LE SECTEUR « EN PIERRE LONGUE »

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BELLEY

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

SOMMAIRE

TOME 1 :

1. Note de présentation non technique au sens de l'article R. 123-8 du code de l'environnement ;
2. Résumé non technique ;
3. Délibérations relatives à la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Belley
 - 3.1 Délibération de la Communauté de communes Bugey Sud
 - 3.2 Délibération de la commune de Belley ;
4. Décision de la mission régionale d'autorité environnementale après examen au cas par cas ;
5. Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées ;
6. Avis des services et organismes consultés dans le cadre de la réunion d'examen conjoint ;

TOME 2 :

7. Pièces du PLU modifiées :
 - 7.1 Rapport de présentation
 - 7.2 Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) avant modification
 - 7.3 Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) après modification
 - 7.4 Règlement écrit avant modification
 - 7.5 Règlement écrit après modification
 - 7.6 Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) avant modification
 - 7.7 Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) après modification.
 - 7.8 Règlement graphique avant modification au 1/7000^{ème}
 - 7.9 Règlement graphique avant modification au 1/5000^{ème}
 - 7.10 Règlement graphique après modification au 1/5000^{ème}
 - 7.11 Règlement graphique après modification au 1/2500^{ème}.